



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.3/1995/16  
6 janvier 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DE STATISTIQUE  
Vingt-huitième session  
27 février-3 mars 1995  
Point 10 de l'ordre du jour provisoire\*

CLASSIFICATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Rapport du Groupe d'experts sur les classifications  
internationales

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du Groupe d'experts sur les classifications internationales qui avait été convoqué du 6 au 8 décembre 1994 pour examiner l'état des travaux sur les classifications internationales et pour faire des recommandations sur des travaux ultérieurs. On trouvera en annexe à la présente note le rapport du Groupe d'experts sur ses conclusions.

---

\* E/CN.3/1995/1.

Annexe

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS SUR LES CLASSIFICATIONS  
INTERNATIONALES

RÉSUMÉ

La section I du présent rapport (par. 3 à 10) définit les types de classification retenus par le Groupe d'experts pour son examen; la section II (par. 11 à 15) décrit les classifications de base et leur rôle dans la future élaboration de classifications connexes, ainsi que le statut spécial des classifications de dépenses par objet (naguère appelées classifications fonctionnelles); on trouvera à la section III (par. 16 à 26) les vues du Groupe d'experts sur un système intégré de classifications; la section IV (par. 27) présente le plan du Groupe d'experts pour améliorer la coordination des futurs travaux sur les classifications internationales, dont on trouvera le texte à l'appendice I. L'appendice II donne la liste des participants à la réunion de trois jours, dont l'ordre du jour annoté figure à l'appendice III.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1 - 2	3
I. CLASSIFICATIONS QUE LE GROUPE D'EXPERTS A EXAMINÉES	3 - 10	3
II. CLASSIFICATIONS DE BASE . . . . .	11 - 15	5
III. SYSTÈME INTÉGRÉ DE CLASSIFICATIONS FONDÉ SUR LES LIENS QU'ELLES ENTRETIENNENT . . . . .	16 - 26	6
IV. TRAVAUX ACTUELS ET FUTURS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DES PAYS SUR LES CLASSIFICATIONS	27	9

Appendices

I. Plan pour améliorer la coordination des futurs travaux sur les classifications internationales . . . . .		10
II. Liste des participants . . . . .		13
III. Ordre du jour annoté . . . . .		15

## INTRODUCTION

1. Un Groupe d'experts des classifications internationales a été convoqué du 6 au 8 décembre 1994 à la demande du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination, à sa dix-septième session (qui s'est tenue du 6 au 9 septembre 1994). Les conclusions précises auxquelles le Groupe d'experts est parvenu, qui constituent des recommandations à la Commission, sont consignées ci-après. Le texte souligné de ces recommandations est suivi parfois d'une courte analyse de points connexes dégagés lors des débats du Groupe d'experts. Outre ses conclusions, le Groupe d'experts a fait sien un plan pour améliorer la coordination des futurs travaux sur les classifications internationales, que l'on trouvera à l'appendice I de la présente note.

2. Le Groupe d'experts était composé de représentants d'organisations internationales et multinationales ainsi que de représentants d'un petit nombre de pays. On trouvera à l'appendice II la liste des participants. Le Groupe a examiné les questions présentées dans l'ordre du jour annoté que l'on trouvera à l'appendice III : l'ordre du jour a été mis au point à la faveur de plusieurs correspondances échangées entre la Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et les organisations et les pays participants. Le présent rapport reprend le plan d'ensemble de l'ordre du jour annoté.

### I. CLASSIFICATIONS QUE LE GROUPE D'EXPERTS A EXAMINÉES

3. Le Groupe d'experts a examiné un large éventail de classifications, qui avaient été suggérées en réponse à un questionnaire envoyé aux participants avant la réunion. Il a décidé de limiter sa réflexion aux classifications dites authentiques, celles qui se prêtent à plusieurs usages statistiques et analytiques, et de poursuivre les travaux sur les classifications dites de base, celles qui ont, entre elles, un ou plusieurs liens bien précis. L'approfondissement de ces classifications de base a) offrirait des directives aux pays qui souhaitent élaborer des classifications proprement nationales; b) en ferait les éléments d'un édifice plus vaste et, de cette façon, faciliterait les conversions d'une classification à une autre; et c) se prêterait à une harmonisation des concepts et des définitions, et notamment par l'application de relations déterminées à l'avance au moment où de nouvelles versions seraient élaborées.

4. Le Groupe d'experts a décidé d'examiner les classifications qui ont diverses utilisations statistiques et analytiques, telles que les classifications d'activités, de produits, de dépenses par objet, et diverses autres classifications. Il a décidé aussi d'exclure de son examen les classifications dites implicites, qui incluent des concepts définis dans des cadres comptables spécialisés, telles que les classifications d'agents, de transactions et d'actifs du Système de comptabilité nationale. Si le Groupe de travail a décidé de ne pas examiner ces classifications, c'est parce que les concepts utilisés par elles sont définis par des spécialistes des comptes nationaux, des balances des paiements et autres systèmes comptables et sont utilisés principalement dans de tels systèmes.

5. Le Groupe d'experts a décidé d'examiner les classifications internationales telles que la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), la Classification centrale provisoire des produits (CPC) et le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) ainsi que leurs relations avec des classifications multinationales (telles que la Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE), la Classification des produits par activité (CPA) élaborée par l'Union européenne, le Système nord-américain de classification industrielle (NAICS) mis au point dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et la Classification type par industrie de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (ANZSIC) élaborée par ces deux pays) ainsi que diverses classifications nationales.
6. Conclusion : Le Groupe d'experts a donc décidé qu'il examinerait les types suivants de classification :
  - a) Classifications des activités économiques;
  - b) Classifications de biens et services;
  - c) Classifications des dépenses par objet;
  - d) Classifications de l'emploi et des professions;
  - e) Classifications sociales;
  - f) Classifications "de pays".
7. Le Groupe de travail a estimé que certaines classifications sociales ayant des incidences économiques, telles que la Classification internationale type des professions (CITP), la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CIST), la Classification internationale des handicaps : déficiences, incapacités et désavantages (ICIDH) et la Classification internationale type de l'éducation (CITE), constituaient bien une classe importante de classifications qui devrait être examinée dans son contexte propre. Cependant, le Groupe d'experts ne s'est pas jugé compétent pour les examiner en détail lors de sa réunion et a proposé que le Groupe d'experts soit élargi à des spécialistes des statistiques sociales dans le but d'examiner la portée de ces classifications et leurs rapports avec les classifications économiques.
8. Le Groupe d'experts a fait porter ses débats surtout sur les trois premiers types de classification, sans méconnaître pour autant l'importance des trois autres. Il a constaté qu'il y avait plusieurs bonnes raisons de réfléchir à nouveau aux classifications et à leur utilisation conjuguée. Par exemple, le Bureau international du Travail privilégie les liens entre activités productives et classifications relatives à l'emploi. En outre, les matrices de comptabilité sociale et les applications connexes mettent en oeuvre des classifications croisées d'industries, de biens ou de groupements de professions; de nombreux indicateurs sociaux ont des implications économiques; le développement des modèles suppose aussi le recours à diverses classifications.

9. Conclusion : Le Groupe d'experts a reconnu l'importance des classifications de pays fondées sur des codes définissant les pays ainsi que les groupements de pays. Il a constaté que plusieurs organisations internationales travaillaient actuellement sur cette question, dont l'examen devait selon lui se poursuivre.

10. Le Fonds monétaire international a présenté un document de référence sur les classifications de pays, qui passait en revue les normes actuelles, les utilisations de ces classifications et les principes sur lesquels elles devaient reposer, et a proposé un nouveau système comportant trois éléments : un code alphabétique à trois caractères pour un pays ou une organisation internationale, un code alphabétique à deux caractères renvoyant à une liste de pays et un code défini par l'utilisateur pour l'identification des unités sous-nationales.

## II. CLASSIFICATIONS DE BASE

11. Conclusion : S'agissant des classifications par activité, le Groupe de travail est convenu que la CITI devait servir de classification de base et que les autres classifications par activité, répondant à des objets spécifiques, devaient constituer des regroupements, à définir, de catégories de la CITI. De même, pour les classifications par produit, c'était le Système harmonisé (SH) qui devait servir de classification de base pour les marchandises transportables, et la CPC pour les biens et services.

12. Le Groupe d'experts a estimé qu'une démarche plus systématique consisterait à recenser un certain nombre de classifications de base dans chacun des ensembles de classifications définis plus haut. Les travaux ultérieurs pourraient consister surtout à approfondir et à tenir à jour ces classifications de base et toutes les autres classifications en seraient dérivées par des regroupements.

13. Le Groupe d'experts a de façon générale estimé qu'on se trouvait devant une nette prolifération des classifications de produits (le GATT a présenté une longue liste de ces classifications, dans sa réponse au questionnaire de la Division de statistique) et qu'on aurait tout à gagner, dans un souci d'économie et pour diminuer la confusion, à retenir les plus détaillées, qui serviraient alors de classifications de base. Le Système harmonisé (HS) a spécialement retenu l'attention; initialement élaboré en tant que nomenclature douanière, le Système harmonisé est désormais la classification la plus détaillée des marchandises transportables et est une source largement utilisée d'éléments pour la construction d'autres classifications de biens, y compris la Classification type du commerce international (CTCI) et la partie de la CPC qui a trait aux marchandises.

14. Conclusion : le Groupe d'experts a approuvé les accords auxquels est parvenu le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale au sujet des futurs travaux de ses membres sur les diverses classifications de dépenses par objet, à savoir que le FMI s'intéresserait avant tout à l'approfondissement de la Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP) et à la Classification des objets des institutions à but non lucratif fournissant des services aux ménages;

✓...

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) réviserait la classification de la consommation individuelle par objet; et la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU poursuivrait les travaux sur la Classification des dépenses des producteurs par objet. Le Groupe d'experts a approuvé l'idée, avancée par la Division de statistique, de relier entre elles ces classifications par l'établissement et la tenue à jour de la liste des préoccupations socio-économiques et autres. Il a reconnu aussi que la Classification des dépenses des producteurs par objet était une classification qui différait quelque peu, par sa nature, des autres et dont les caractéristiques devaient être précisées. Le Groupe d'experts a approuvé aussi l'idée d'aligner ces classifications et d'utiliser d'autres classifications existantes pour définir les articles figurant dans les classifications fonctionnelles.

15. La désignation de "classifications fonctionnelles" a été modifiée en "classifications des dépenses par objet", et l'approfondissement de cette notion a suscité un vif intérêt. Ces classifications ont été décrites comme différentes des autres types recensés de classification : elles ne pouvaient pas être rangées parmi les classifications de base. Au contraire, une liste des préoccupations socio-économiques devrait offrir le principe organisateur de leur développement. Une telle liste présenterait deux avantages : d'abord elle servirait d'instrument d'analyse des problèmes socio-économiques, et deuxièmement une liste, contrairement à une classification, pourrait facilement être modifiée quand les problèmes changeraient. Ces modifications seraient alors introduites dans les classifications, selon une procédure bien définie.

### III. SYSTÈME INTÉGRÉ DE CLASSIFICATIONS FONDÉ SUR LES LIENS QU'ELLES ENTRETIENNENT

16. Conclusion : Le Groupe d'experts a défini plusieurs critères relatifs aux liens entre les classifications internationales, multinationales et nationales.

a) D'abord, la classification internationale devrait être la classification de référence, la classification multinationale pourrait constituer une désagrégation des catégories de la classification internationale et de même la classification nationale pourrait comprendre de nouvelles désagrégations des classifications multinationales. Ainsi, à mesure que l'on passerait des classifications internationales aux classifications nationales, pourraient exister entre les catégories de classification des liens "terme à terme", "d'un terme à plusieurs termes", mais jamais "de plusieurs termes à plusieurs termes".

b) Deuxièmement, si les classifications multinationales et nationales peuvent s'écarter, sur des points de détail, des classifications internationales, leur structure et leurs caractéristiques devraient être les mêmes.

Pour réaliser cette hiérarchisation idéale des classifications, l'élaboration et la révision des classifications internationales devraient tenir compte de l'expérience acquise dans l'établissement des

/...

classifications nationales et multinationales. Il faudra pour cela un processus itératif d'observations et d'ajustements qui tienne compte de l'expérience et des connaissances spécialisées existant à l'échelon national et multinational.

17. Le Groupe d'experts a également examiné deux autres types de liens entre classifications, à savoir les liens entre catégories de classifications différentes et les liens analytiques entre classifications, quand ces liens s'appliquent à des classifications croisées à deux ou plusieurs variables.

18. Conclusion : le Groupe d'experts a tenu compte du fait qu'il existe des liens analytiques étroits entre ces classifications, de plus en plus utilisées dans les analyses exhaustives des systèmes élargis de comptabilité nationale fondés sur le Système de comptabilité nationale de 1993, les matrices de comptabilité sociale et les comptes satellites.

19. S'efforçant de définir le fondement conceptuel d'une comparaison des classifications, le Groupe d'experts a beaucoup prêté attention à leur contenu, leur objet et leur structure. On a rappelé que le contenu d'une classification comprenait deux dimensions : d'une part les choses à classer ("entités", "éléments classés", "aspects") et d'autre part les "critères de classement" (ou encore "attributs"). L'objet d'une classification définit sa frontière, ou encore l'univers classé. Cet univers n'est pas nécessairement épuisé, de sorte que l'objet de la classification peut différer de l'objet de son application. L'objet est très important, car s'il n'est pas bien défini, chaque pays aura toute latitude pour décider ce que doit inclure la classification. La structure d'une classification renvoie l'arrangement de ses éléments. Cette structure tiendra compte des données disponibles et des préoccupations (socio-)économiques importantes. On admet aussi que la structure comporte deux dimensions, l'une verticale et l'autre horizontale. La dimension verticale est la configuration hiérarchique qui définit les niveaux d'agrégation; la dimension horizontale juxtapose, sans relation hiérarchique, les catégories d'un même niveau.

20. Bien que, sur la terminologie, aucune conclusion définitive n'ait été obtenue, le Groupe d'experts a marqué un intérêt d'ordre général pour l'idée de définir conceptuellement le cadre des classifications.

21. Conclusion : Le Groupe d'experts a appuyé la poursuite des travaux sur l'indexation et les tables de correspondance. En particulier, on a considéré que l'indexation était un élément essentiel de la recherche de définitions plus précises des catégories de chaque classification. Les travaux sur les tables de correspondance et sur l'indexation devraient cependant être étroitement coordonnés par le biais d'un réseau conceptuellement et pratiquement bien défini de classifications et par les travaux sur celles-ci (voir ci-après).

22. Dans ses travaux sur l'indexation pour la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a tiré parti du vaste projet entrepris par Statistique Canada, par le Bureau du recensement des États-Unis et par l'Office de statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), qui porte sur les concordances entre la première révision de la NACE et les deux

classifications industrielles nationales, et qui utilise comme référence la troisième révision de la CITI (à quatre chiffres). Les index produits par ce projet sont en cours de fusion avec ceux provenant d'autres sources (en particulier ceux mis au point pour la deuxième révision de la CITI) et devraient produire la base de données des classifications des Nations Unies. Dans cette base de données figurent également des tables de correspondance entre la CPC, la CITI Rev.3, la CTCI Rev.3 et le Système harmonisé.

23. À propos de ces travaux d'indexation, deux problèmes difficiles ont été repérés : l'un concerne la difficulté d'élaborer des index dans plusieurs langues, et celui tenant au fait que les liens entre classifications ne sont pas toujours commutatifs.

24. Conclusion : En raison de l'interdépendance grandissante des classifications, le Groupe d'experts a estimé que les travaux sur les classifications ne pourraient se poursuivre avec fruit que s'il était établi un réseau définissant leurs relations. Un tel réseau devrait être défini à la fois d'un point de vue conceptuel et d'un point de vue pratique. Le schéma conceptuel des classifications pourrait prendre pour point de départ les principes organisateurs du Système de comptabilité nationale et de ses systèmes de matrices de comptabilité sociale et comptes satellites. Le réseau directeur à mettre en place pourrait tenir compte de la très importante expérience acquise par le Conseil de coopération douanière dans la création et la tenue à jour du Système harmonisé, ainsi que l'expérience de l'Union européenne. On prêterait l'attention voulue aux travaux accomplis par les équipes spéciales et autres groupes de travail dans des domaines particuliers des statistiques. Pour définir ce réseau directeur il faudra tenir compte aussi de l'expérience de l'utilisation des classifications acquise aux niveaux national et multinational. Cela constituerait en quelque sorte la "jurisprudence" des interprétations de l'étendue de chaque catégorie dans les classifications internationales, multinationales et nationales correspondantes.

25. Durant toute la réunion, on a débattu des caractéristiques d'un réseau de classifications fondé sur des relations conceptuelles (ou analytiques) et sur des relations pratiques. Conceptuellement, deux options sont concevables. La première consiste à retenir la démarche traditionnelle, fondée sur les principes de la taxinomie; la seconde privilégie les enseignements de la théorie économique et les applications analytiques auxquelles les classifications serviraient de cadre. C'est cette seconde option qui est actuellement appliquée dans le Système nord-américain de classification industrielle qui retient un fil conducteur fondé sur l'offre et la production pour filtrer les propositions de modification à apporter au Système normalisé de classement des industries des États-Unis d'Amérique. Mais on a fait observer que ce fil conducteur devait, analytiquement, se distinguer de celui retenu dans les classifications de produits, qui mettent au contraire l'accent sur la demande. Pour illustrer cette distinction, on a pris l'exemple des sucres : les sucres sont produits à partir de matières premières diverses et au moyen de techniques très différentes, mais pour certaines applications c'est leur seule propriété édulcorante qui compte. Une démarche analytique semblable est appliquée, pour le développement des classifications, par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU pour un plus grand nombre de classifications, y compris

celles par industrie, par produit, et par objet, ainsi que les classifications des professions et les classifications sociales.

26. On a fait observer que la normalisation des concepts fondateurs, dans les futures révisions des classifications, devait être coordonnée dès le début des travaux. Il est donc essentiel que les organismes s'occupant de classifications restent en contact étroit, non seulement s'agissant de l'effet sur les autres classifications d'un changement introduit dans une classification, mais également pour réduire au minimum les ruptures de séries chronologiques de données établies à partir de ces classifications.

#### IV. TRAVAUX ACTUELS ET FUTURS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DES PAYS SUR LES CLASSIFICATIONS

27. Conclusion : Sur la base des conclusions qui viennent d'être énoncées, on s'est mis d'accord sur un plan pour améliorer la coordination des futurs travaux sur les classifications internationales (voir appendice I).

Appendice I

PLAN POUR AMÉLIORER LA COORDINATION DES FUTURS TRAVAUX  
SUR LES CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES

1. Le Plan que l'on va lire a été établi dans le but d'appliquer les conclusions du Groupe d'experts. Plusieurs de ces conclusions sont résumées ci-après, afin de faire apparaître leurs liens avec le Plan :

a) Les travaux sur les classifications sont importants et exigent beaucoup de ressources :

i) Il s'agit d'un processus continu, qui comporte l'élaboration, la tenue, la mise à jour, l'application et la diffusion des classifications;

ii) La préparation des index, des tables de correspondance et des manuels de l'utilisateur fait partie intégrante de ce travail;

b) Les classifications internationales, multinationales et nationales sont liées entre elles;

c) Les différents groupes existants de classifications sont dans certains cas liés entre eux et sont souvent utilisés ensemble;

d) Dans certains groupes de classifications (le groupe de classifications des activités et le groupe de classifications des biens et services notamment) il est possible de désigner une ou deux classifications "de base".

2. D'importants travaux sur divers aspects des classifications sont en cours ou sont prévus au cours des prochaines années. Par exemple, l'analyse des liens qu'entretiennent avec le Système harmonisé (1996) les autres classifications économiques est bien avancée; les travaux sur les classifications fonctionnelles sont en préparation sous l'impulsion du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale; la CITI et la CPC sont actuellement testées par l'Union européenne, qui applique des classifications communes; et les pays de l'ALENA s'emploient à préciser la base conceptuelle de leurs classifications.

3. Le Plan reflète l'opinion du Groupe d'experts selon laquelle d'importants travaux restent nécessaires si l'on veut mieux comprendre les relations entre classifications et dégager des moyens d'améliorer la coordination.

4. Pour aller dans cette voie, le Groupe d'experts sur les classifications internationales a recommandé que la Division de statistique de l'ONU convoque un groupe d'experts des classifications au second semestre de 1995 pour examiner trois questions et faire de nouvelles recommandations sur la base d'études à préparer sur ces questions. On trouvera ci-après une liste analytique de ces questions avec l'indication des organisations qui seraient désignées pour établir les études correspondantes ainsi qu'un calendrier de réalisation.

### THÈME I. UN RÉSEAU DE CLASSIFICATIONS : LES LIENS CONCEPTUELS

Cette étude couvrirait notamment les liens entre les classifications des activités, des biens et des services, et des dépenses par objet (en mettant l'accent sur les classifications "de base" retenues pour les deux premiers groupes de classifications) et traiterait peut-être d'autres classifications telles que les classifications des statistiques sociales.

Principaux rédacteurs : UNSTAT et EUROSTAT

Consultants principaux : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et United States Bureau of Economic Analysis (BEA)

On s'est engagé à communiquer rapidement au Groupe d'experts une version préliminaire de cette étude.

Note : La composition du Groupe d'experts peut être modifiée de façon à inclure des participants qui ont, sur le thème considéré, des qualifications particulières.

### THÈME II. LES MÉCANISMES DE COORDINATION DANS UN ENSEMBLE DE CLASSIFICATIONS CONNEXES ET LIÉES ENTRE ELLES

Le document présenterait des propositions relatives à la composition et au mode de fonctionnement d'un organe de coordination qui aurait pour tâche d'élaborer, de mettre à jour, d'appliquer et de diffuser des classifications, dans un ensemble caractérisé par des relations entre groupes de classifications et par des corrélations entre les classifications internationales, multinationales et nationales. On a proposé que l'expérience acquise à la faveur de l'élaboration et de la tenue à jour du Système harmonisé et grâce aux directives de l'Union européenne sur les classifications serve de point de départ. Les travaux des équipes spéciales et autres groupes de travail dans des domaines précis des statistiques seraient pris en considération.

Principal rédacteur : Conseil de coopération douanière

Consultants principaux : GATT et EUROSTAT

On s'est engagé à communiquer rapidement au Groupe d'experts une version préliminaire de cette étude.

### THÈME III. STATISTIQUES SOCIALES : OÙ LES FAIRE FIGURER?

Cette étude ferait a) un inventaire préliminaire de l'ensemble de statistiques sociales utilisées dans l'analyse économique et dans la construction de modèles, avec les statistiques des activités, des biens et services, des dépenses par objet et de la population active, et b) présenterait une synthèse des classifications utilisées dans ces ensembles de statistiques.

Principal rédacteur : Banque mondiale

Consultants principaux : Office central de statistique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (CSO), Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (UNSTAT), Organisation internationale du Travail (OIT)

On s'est engagé à communiquer rapidement au Groupe d'experts une version préliminaire de cette étude.

5. Un rapport comportant de nouvelles recommandations serait préparé par le Groupe d'experts des classifications à l'intention de la Commission de statistique en 1997.

Appendice II

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays

États-Unis d'Amérique	Mme Carol Carson M. Jack Triplett
France	M. Émile Bruneau
Mexique	Mme Suzana Perez Cadena
Royaume-Uni	M. Julian Calder

Institutions internationales

Banque mondiale	M. Michael Ward
CCD	M. Manzoor Ahmad
EUROSTAT	M. Adrien Lhomme M. Niels Langkjaer
FMI	M. Adriaan Bloem
GATT	M. Jean-Maurice Léger
OCDE	M. Erwin Veil Mme M. Chavoix-Mannato

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Hermann Habermann, Directeur de la Division de statistique

Jan van Tongeren, Chef du Service de la comptabilité nationale et des classifications statistiques

Cristina Hannig, Chef de la Section de la comptabilité nationale

Amy Ferrara, Chef de la Section des classifications statistiques

Bernd Becker, Section de la comptabilité nationale

Virgilio Castillo, Section des classifications statistiques

Hensley Francis, Section des classifications statistiques

Gisèle Kamanou-Gouné, Section des classifications statistiques

Vladimir Markhonko, Chef de la Section d'analyse du commerce international et des méthodes connexes

/...

Alicia Civitello, Section d'analyse du commerce international et des méthodes connexes

Osborne Jackson, Chef du Service des statistiques de l'industrie, des prix et des services

Vasily Romanovsky, Administrateur chargé de la Section des statistiques de l'industrie

Nympha Alama, Section des statistiques de l'industrie

Kuhu Ray, Section des statistiques de l'industrie

Haile S. Negga, Division de l'analyse des politiques macro-économiques et sociales, Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques

Appendice III

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Point 1 de l'ordre du jour. Nouvelles perspectives sur les classifications internationales

Les questions suivantes seront examinées :

1. Quels types de classifications et quels aspects de ces classifications le Groupe d'experts doit-il aborder?
  - a) Doit-il se limiter aux classifications "authentiques" ou inclure également les classifications de définitions conceptuelles?
  - b) Comment le Groupe d'experts doit-il examiner les classifications, étant donné les corrélations étroites qui existent entre classifications internationales, multinationales et nationales?
  - c) Le Groupe d'experts doit-il s'attacher surtout, durant son examen des classifications, au contenu de celles-ci et dans quelle mesure doit-il prendre en considération leur structure et leur objet?
  
2. Existe-t-il une liste de classifications de base, à partir desquelles les autres pourraient être dérivées et sont représentatives des groupes suivants :
  - a) Établissements, par secteur;
  - b) Marchandises et services produits;
  - c) Classifications fonctionnelles des dépenses;
  - d) Classifications de l'emploi et des professions;
  - e) Classifications sociales.

Note : Un exposé oral sera fait durant la réunion.
  
3. Comment un "système de classifications" peut-il être défini et élaboré?
  - a) Dans quelle mesure les corrélations entre classifications doivent-elles être définies?
    - i) D'une classification à l'autre : par exemple les relations entre 2 a) et b), 2 b) et 2 c), 2 a) et c), etc.?
    - ii) Entre des versions successives d'une même classification : par exemple entre la CITI Rev.2 et la CITI Rev.3?

- b) Faut-il élaborer des index des classifications, comme l'index alphabétique des activités économiques et les codes CITI Rev.2 et CITI Rev.3?
- c) Les tableaux de correspondance entre classifications et les index des classifications doivent-ils être établis par des moyens électroniques?

Point 2 de l'ordre du jour. Travaux actuels et futurs sur les classifications

Les questions à examiner sont les suivantes :

- 1. Que fait-on actuellement ou que prévoit-on de faire sur :
  - a) Les établissements, par secteur;
  - b) Les biens et services produits;
  - c) Les classifications fonctionnelles des dépenses;
  - d) Les classifications de l'emploi et des professions;
  - e) Les classifications sociales.
- 2. Que fait-on ou que prévoit-on de faire au sujet des tableaux de correspondance entre classifications et sur les index de classifications?

Point 3 de l'ordre du jour. Comment coordonner les travaux futurs sur les classifications

- 1. Calendrier des prochaines étapes.
- 2. Projet de déclaration à l'attention de la Commission de statistique en 1995.

-----